

	<h1>KARATÉ</h1>		<h2>Saison 2019</h2> <p>Du 1^{er} janvier au 31 décembre</p>				
<p>Lieu des cours</p>	<p>Dojo – Assemblée nationale</p>						
<p>Horaires des cours</p>	<p>Mardi de 12 h 15 à 13 h 30 Vendredi de 12 h 15 à 13 h 30</p>						
<p>Tarifs de la section</p> <p>Cotisation ASCAN Intérieurs 45 euros Extérieurs 70 euros</p>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="padding: 5px;">Adhérent AN</td> <td style="padding: 5px; text-align: right;">200 euros</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Adhérent extérieur</td> <td style="padding: 5px; text-align: right;">200 euros</td> </tr> </table>		Adhérent AN	200 euros	Adhérent extérieur	200 euros	
Adhérent AN	200 euros						
Adhérent extérieur	200 euros						
<p>Le Karaté est un art martial qui utilise de manière rationnelle toutes les possibilités que lui offre le corps humain en matière d'autodéfense. Les techniques les plus fréquentes sont celles de blocages et de percussions, largement majoritaires dans les styles modernes.</p> <p>Les styles traditionnels, quant à eux, développent parallèlement une panoplie très éclectique de techniques d'esquives, de saisies, de luxations, de projections et de strangulations, tout à fait caractéristiques d'une recherche d'efficacité intégrale.</p> <p>Les techniques traditionnelles du Karaté sont destinées à assurer une efficacité totale dans toutes les formes de combat possibles, que ce soit à longue distance (distance de jambe), à distance moyenne (distance de poing) ou à distance courte (corps-à-corps).</p>							
<p>Contacts téléphoniques</p>	<p>Sylvette Guinard 01.40.63.66.57</p>	<p>Stéphane Harrault 06.82.12.90.66</p>					
<p>Contacts mail</p>	<p>squinard@assemblee-nationale.fr stepharrault@gmail.fr</p>						